L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 12 MAI 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
VAINE & WEISSE.
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 12 MAI 1847.

Nous avons annoncé déjà qu'un imprimeur de cette ville avait conçu l'heureuse idée de réunir en un volume élégant la galerie de portraits qu'il a récemment publiés un "*Inconnu*." L'auteur se propose de combler quelques lacunes qu'il a laissées dans sa galerie, et c'est à son obligeance que nous devons la communication de deux nouveaux portraits. On verra que les derniers ne sont pas les moins bons.

LE GENERAL TAYLOR.

On sait quelle a été, depuis le commencement de la guerre, la conduite de l'administration envers le général TAYLOR. Il était à peine entré en campagne qu'on le laissait manquer des moyens de transport qui auraient pu hâter sa marche; il n'avait pas remporté ses premières victoires que les organes de l'administration, soit au Congrès, soit dans la presse, déversaient sur lui le blâme et les accusations les plus injustes; et, quand malgré les entraves de tout genre qu'il rencontrait, cet intrépide guerrier, ce citoyen de la vieille roche acquérait le plus glorieux renom pour nos armes, on ne songeait qu'à une chose: le supplanter! Cela fut essayé d'abord au moyen de la création d'un lieutenant-général, mais ce moyen échoua, et l'on jeta alors les yeux sur un "ancien" du vieux Zack que l'on avait compromis, mais qui pouvait encore être de quelque utilité pour faire diversion à l'influence croissante du héros de Palo Alto et de Monterey. On envoya le général Scott et on lui donna le commandement des troupes que son collègue avait aguerries. Quant à celui-ci, on le fit retourner brusquement à Monterey avec des forces tout-à-fait insuffisantes; on l'exposait ainsi sciemment à un danger inévitable, on le jetait en quelque sorte comme une victime à l'ennemi; et si la résolution la plus héroïque, si le génie le plus ferme et le mieux inspiré n'avait pas guidé le noble TAYLOR, c'en était fait de lui et de nos braves volontaires à Buena Vista.

Depuis cette dernière épreuve, de laquelle il est si glorieusement sorti, on n'a point eu l'occasion de compromettre de nouveau sa situation. Peut-on voulu que l'état déplorable du Mexique s'y fût opposé. Mais s'il n'a pas pu créer pour lui des dangers, on n'a pas moins eu le soin de le condamner à l'inaction la plus complète. Son armée, par suite de l'imprévoyance, *sans doute volontaire*, du département de la guerre, n'a pas été renforcée comme elle aurait dû l'être. Elle se compose principalement de volontaires dont le terme expire en ce moment; et ces volontaires, aussi bien que ceux de l'armée de l'Est, refusent de se réengager. Leur départ laisse nécessairement d'énormes vides dans une armée qui était déjà bien faible, et ces vides ne se remplissent que lentement ou même ne se remplissent pas du tout. Le peu de troupes qui débarquent à Brasos Santiago, ne peuvent remonter promptement le Rio Grande, et le vieux Taylor est obligé les attendre. Il doit se consumer dans la plus amère impatience, lui qui a tant besoin d'activité et que l'on oblige à rester cantonné à Monterey. N'aurait-il pas dû depuis longtemps marcher sur San Luis de Potosi? N'aurait-il pas fait effectuer sa jonction avec le général Scott pour pousser de concert avec lui les hostilités vers les points où les Mexicains peuvent résister encore? Mais non, l'on a mieux aimé le tenir cloué dans Monterey, dans l'espérance sans doute que les exploits de nos nouveaux héros feraient oublier les siens, que de nouvelles victoires éclipseraient celles de Palo Alto, de Resaca de la Palma, de Monterey et de Buena Vista, enfin qu'un astre qui se lève, éclipserait cet astre qui brille déjà depuis un an sur l'horizon populaire.

Le calcul, nous le croyons, aura été mauvais. Le général Taylor a fait assez pour son pays; il a bien mérité de ses concitoyens, et le peuple, avec cet admirable instinct de justice qui ne l'abandonne jamais, saura tenir compte au guerrier de ses hauts faits et lui offrir en même temps une digne compensation des misérables et sourdes persécutions auxquelles il est en butte.

LE GENERAL TAYLOR.—Voici le portrait que le correspondant du *Ledger* de Philadelphie trace du vieux "Rough and Ready": "Le général n'a guères que 5 pieds 7 pouces, il est fortement bâti et a une tendance à l'embonpoint; il doit peser environ 200 livres. Il a les jambes remarquablement courtes; enfin, il ressemble à un homme de haute taille, et il n'en est pas ainsi lorsqu'il est debout. Sa physionomie est intelligente et presque toujours animée par un sourire de bienveillance. Quand il parle à quelqu'un, il a l'habitude de fermer à demi l'œil gauche. Ses cheveux grisonnent. Enfin figurez-vous un bon vieux fermier pennsylvanien, possédant une ferme de $5000 et rien de plus au monde, un vieux whig indépendant, jovial et insoucieux, et vous aurez devant vous le "vieux Zack."

VIRGINIE—Fulton, candidat whig du onzième district, a une pluralité de 11 voix. On ne sait pas encore le résultat du douzième. La législature est également divisée. Les locofocos ont dix voix de majorité dans le sénat, et les whigs autant à la chambre. Rien n'est donc encore décidé de ce coté; mais c'est énorme que d'avoir gagné cinq membres du Congrès et anéanti la majorité législative des locofocos.

Chronique Locale.

☞ Vers minuit, le feu a éclaté à la boulangerie de M. D'Aquin, rue du Commerce. Elle a été entièrement consumée.

ARRIVÉE DE TROUPES.—Le steamer Oregon, venant de Mobile, et le steamer J. M. White, de St Louis, ont transporté hier près de deux cents hommes, commandés par les capitaines Wayford et King. Ces recrues s'embarqueront dans quelques jours pour le Mexique.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Robert McDonald, George White, Phelps et Luther, prévenus de vol, ont été conduits hier à la première Cour de district pour entendre la lecture de leur acte d'accusation; ils sont déclarés innocens. Richard Scott, John Kennedy et Louis Bonskie, accusés du même délit, ont été reconnus coupables. Nathaniel Lewis, inculpé de vol avec effraction et de vol simple, s'est avoué coupable de ce dernier délit et innocent du premier. William Wilson, que l'on suppose être son complice, a nié toute participation dans le crime. Charles Klact, accusé de voies de fait, et David Davis, de vol, ont été ensuite mis en jugement; dans chacune de ces affaires il a été impossible au jury de s'entendre sur la nature du verdict.

VOL AVEC CIRCONSTANCES AGGRAVANTES.—La femme Hannah Piper comparaissait hier devant le recorder Baldwin, sous la prévention de vol avec effraction. Ayant pénétré dans l'appartement de M. Joseph Maddo, elle força une armoire et en enleva une somme de trente-cinq piastres. L'examen de l'affaire été renvoyée à ce matin.

ENQUÊTE.—On a retiré hier du fleuve, au pied de la rue du Quartier, le cadavre d'un homme dont on ignore le nom et qui, selon toute probabilité, se sera noyé par accident. Le coroner a fait la levée du corps.

3E MUNICIPALITÉ.—En notre qualité de fidèle chroniqueur des faits et gestes de la police, nous nous sommes transportés hier, malgré le vent, la chaleur et la poussière, au delà de la rue de l'Esplanade, ce Rubicon des paisibles habitans du *carré*. C'est dire assez clairement que nous étions en pleine troisième municipalité. Arrivé au bureau du recorder Seuzeneau, nous tirions nos tablettes et nous écoutions. Hélas! pèlerinage infructueux! il n'y avait là qu'un accusé. Un pauvre matelot, prévenu de voies de fait, subissait un interrogatoire. Ça n'a pas été long, comme vous le pensez bien, et Jack—tous les marins s'appellent Jack—a été renvoyé pardevant la Première Cour de District.

VOL.—Lundi dernier, le nommé William Philip se présentait au magasin de M. Michel Lavardotte, rue de la Vieille Levée, pour acheter quelques hardes. Les emplettes achevées, il sort, mais son paquet s'épanouissait de façon à faire concevoir de justes soupçons au marchand. Celui-ci le fait arrêter, et découvre que l'acheteur emportait des objets *inachetés* représentant une valeur de quinze piastres. Philip a été conduit hier pour ce fait devant le recorder Génois. Les magistrats, après avoir entendu les témoins, a décidé que l'accusé comparaîtrait devant la Première Cour de District. Nous devons ajouter que Philip a paru fort peu satisfait de cette décision.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. 2.—Séance de Mardi soir.—Présidence du Recorder Baldwin.

Le rapport hebdomadaire du Trésorier se lit ainsi:

Montant des Recettes	$33,963 19
Montant des Dépenses	2,103 43
Balance en caisse	$31,864 76

On donne lecture d'un message du Maire transmettant au Conseil une copie d'une résolution passée par le Conseil Général relativement à la réception de l'hon. Daniel Webster. Sur motion de M. [illegible], un comité spécial de trois membres est nommé à cet effet.

Le Maire [illegible]

mité pourvoyant à la nomination de trois aldermen qui seront chargés de surveiller l'illumination de l'Hôtel Municipal, faisant une appropriation de $1,000 à cet effet.

M. Peters, du comité des finances, soumet un long rapport dans lequel il informe le Conseil qu'un déficit de $7,545 61 a été découvert dans les comptes de l'ex-trésorier, James W. Breedlove. Le comité termine son rapport en offrant une résolution enjoignant à l'avocat de la Municipalité de prendre telle mesure qu'il jugera convenable, pour recouvrer le montant ci-dessus qui a été illégalement soustrait du Trésor par l'ex-trésorier James W. Breedlove. Ce rapport et cette résolution sont adoptés à l'unanimité moins le vote de MM. Stringer et Howard.

Après avoir adopté plusieurs résolutions et après avoir procédé à l'élection de 16 Directeurs pour les Ecoles publiques, le Conseil s'ajourne.

LAFOURCHE.—Une crevasse s'est faite le 25 avril dans le Bayou Lafourche, à huit milles au-dessous de Thibodeaux. Elle a environ cent pieds d'étendue. On a renoncé à la fermer. Les dommages qu'elle causera aux planteurs de Terrebonne sera immense. La levée a en outre cédé sur un grand nombre d'autres points dans la partie inférieure de la paroisse.

HORRIBLE EMPOISONNEMENT.—Une jeune orpheline, élevée par un habitant du comté de Shelby (Texas) se mariait dernièrement. A peine le repas de noces fut-il terminé que la plupart des convives furent saisis d'atroces douleurs. Soixante personnes avaient été empoisonnées et la moitié d'entr'elles mourront. Chose assez singulière, le poison n'a attaqué aucun membre de la famille de Wilkinson, non plus que les deux nouveaux époux. Le vieux Wilkinson effrayé s'est enfui. On ne l'accuse point cependant de cet épouvantable crime. On croit qu'il a été commis par les nègres à l'instigation de quelque prétendant désappointé.

LE MOBILIER D'UN DIPLOMATE.—Le 29 avril a eu lieu à Washington la vente du mobilier de M. Packenham, le ministre anglais, qui se prépare à repartir pour l'Europe. Cette vente qui avait attiré une foule élégante s'est élevée, au dire des correspondances, à des prix vraiment incroyables. La plupart des objets ont été vendus beaucoup plus cher qu'on eut pu les acheter de première main. La batterie de cuisine, par exemple, s'est vendue trois fois sa valeur, au dire des gens compétents, et aurait coûté 75 pour cent de moins à faire venir de Paris. M. Packenham a dû se croire un moment un grand homme en voyant le public s'arracher ainsi ses reliques.

Esquisses Locales.

ISAAC T. PRESTON.—Parcourez la ville, traversez nos rues, regardez les visages indifférents qui passent, la foule affairée qui monte et descend, et lorsque vous verrez un homme que vous remarquerez infailliblement, un homme à taille haute et lourde, à figure bonasse, à collets montant superbement jusqu'aux oreilles, cheminant posément et pesamment, presque toujours au pas comme s'il était encore colonel à la tête de son régiment, les mains derrière le dos sous les basques de son habit, la tête levée d'un air de flânerie vers les toits des maisons, tenez pour certain que c'est lui, un de nos meilleurs et des plus grands citoyens, une des gloires de notre barreau, un des hommes les plus éminens de notre pays. Si vous n'en croyez pas vos yeux, si vous doutez que les apparences soient trompeuses à ce point, demandez le nom de l'homme à votre voisin; il s'étonnera sûrement que vous ne connaissiez pas encore M. Preston.

Il est difficile de se faire une idée juste des obstacles que M. Preston a du vaincre peu à peu pour arriver à cette grande renommée que nul ne conteste aujourd'hui. La seule chose qui puisse peut-être le faire comprendre, c'est la lutte qu'il semble livrer lui-même à sa nature au commencement de ses discours. On dirait que sa pensée se débat au sein de son cerveau et se met en travail pour se dégager. L'orateur hésite, il se reprend, il recommence sa phrase, il n'est pas sûr de ce qu'il a dit. Mais laissez-le, il est aux prises avec lui-même. C'est le combat mystérieux du papillon avec la chrysalide qui l'emprisonne. Une fois les souffrances du premier moment subies, le voilà dans toute sa force. Ceux qui se sont avisés de rire d'abord, ou de bâiller, n'en ont plus envie, et si c'est contre eux que l'avocat plaide, ils verront à leurs dépens, qu'il est un peu plus dangereux qu'il n'en a l'air.

L'originalité du talent de M. Preston exclut toute idée de comparaison. Il n'est pas simplement l'homme des immenses causes, comme je l'ai souvent ouï dire; ce jugement n'a pas de sens à mon avis. Les facultés de M. Preston s'exercent dans le vide d'une question perdue, puisent dans leur nature même une nouvelle force d'expansion. Il a un si grand fonds de paradoxe, un esprit si subtil, un art si profond, une habileté si consommée, qu'assurément il est homme à tirer parti de ce qu'on lui donne; mais à côté de cela, le langage d'une haute raison se fait entendre avec tant de supériorité, qu'on voit facilement que la statue n'est point d'argile. Il place le raisonnement au dessus de l'autorité; cette manière, comme vous savez, sort entièrement de la routine de notre barreau. C'est plus qu'un avocat, c'est un penseur. Il s'enfonce quelquefois si profondément dans ses réflexions qu'on dirait qu'il doit encore au moment de prendre la parole. Il procède avec un ordre, avec une méthode que rien n'émeut ou n'arrête, marchant sagement dans la partie irritante de la discussion, ne bougeant jamais sous la puissante haleine des passions. S'il manque de cette [illegible] dominatrice qui pousse à l'action, il possède à un haut degré cette force passive qui tient ferme au milieu des plus redoutables orages. Son geste lent et contenu ne trahit aucune impatience.

Il n'y a rien de désordonné dans son éloquence; il cause, il persuade, il s'insinue; il déclame rarement. Son élocution est naturelle, modeste, sans emphase. Quand sa phrase se colore, c'est comme le reflet d'une irruption soudaine et momentanée; sa voix, jusque-là calme et persuasive, prend alors un subit éclat et pénètre l'auditoire; mais c'est un éclair que l'œil n'a pas le tems de mesurer; il s'éteint presqu'aussitôt qu'il a paru. Ce mouvement oratoire est d'autant plus saisissant qu'il est rare et semble nullement préparé.

Cette éloquence si simple a cependant une manie acharnée. M. Preston peut rarement finir un discours sans se croire obligé de faire un peu de pathétique. Il possède, à la vérité, les qualités qui conviennent à l'élément pathétique, et c'est justement où il devrait triompher qu'il s'ensevelit. Il dépasse plus ou moins le but, et au lieu d'être touchant il devient souvent puéril. On dit qu'en mathématique la déviation d'une fraction de ligne amène des différences immenses, il n'en faut guères plus dans le pathétique, pour aller tout droit à l'écueil de la sensiblerie.

La carrière de M. Preston a été brillante et bien remplie. Avocat général sous l'administration du gouverneur Robertson, puis sous celle du gouverneur Mouton, membre de la chambre et de la dernière convention, il fut tout récemment nommé juge de la cour criminelle. Il ne resta que fort peu de temps à ce nouveau poste, assez cependant pour que sa retraite amenât des regrets à peu près unanimes. Je ne crois pas qu'il ait encore pris sa place véritable—elle est à la Cour Suprême.

E. A. CANON.—L'antithèse est la maladie du siècle. Où est l'individu, quel qu'il soit, qui ne s'y essaie la main de temps à autre? Les peintres, les poètes, les romanciers, les orateurs petits et grands, cherchent des contrastes partout. Il n'y a que la vogue du calembourg qui balance encore la gloire de cette nouvelle mode, et peut-être qu'en y regardant de près, on y trouverait un trait-d'union assez naturel. C'est une course à la nouveauté, à l'imprévu, et ces temps passés, à la veille de la bataille de Cerro Gordo par exemple, lorsque les journalistes nous parlaient du départ de Santa-Anna jurant de vaincre ou de mourir, on assure que peu s'en est fallu qu'ils ne le missent glorieusement à cheval sur une écrevisse.

Je dois avouer, monsieur, qu'il m'arrive quelquefois de sacrifier aux dieux du jour. Je n'ai pas encore entendu de valables raisons contre les agrémens de l'antithèse, et par conséquent l'antithèse, entr'autres humbles hommages, a parfois reçu les miens. Cependant, je crois n'en avoir jamais rencontré de plus heureuse que celle qui résulte de l'esquisse que vous venez de lire et de celle que vous allez lire. Le contraste est partout: dans le physique, dans le talent, dans le caractère.

M. Canon est de petite taille, d'une figure méridionale, toujours vêtu d'une manière irréprochable, il serait difficile de dire si c'est la blancheur de la chemise qui l'emporte sur la finesse de la toile. Le feu de la répartie semble pétiller sur sa physionomie; son intelligence vive, leste, primesautière, n'est jamais en retard d'une seconde. L'idée s'élance, le mot se décoche aussi alertement qu'un trait. Que M. Canon le veuille ou ne le veuille pas, qu'il parle ou qu'il cause, qu'il discute ou plaisante, l'esprit éclate et surabonde. Tout cela est presque involontaire; il n'a pas, à l'instar de certains hommes d'esprit, une panoplie toute préparée où il va choisir ses épigrammes quand il en a besoin. Il ne médite pas plus ses coups que le vin fumeux qui fait sauter le bouchon. Si la comparaison m'était permise, je le comparerais à un tison ardent: on n'a qu'à souffler dessus—le plus petit souffle d'aventure—et voilà une myriade d'étincelles qui s'éparpillent. Ses phrases fines ou malignes s'échappent de ses lèvres, promptes, nettes, rapides, plus souvent courtes que longues; tantôt ravageant tout sans pitié, tantôt exprimant ses respects et ses admirations à peu près en courant et avec une merveilleuse dextérité. Il ne tient pas les gens, comme on dit, le bec dans l'eau. La résolution de son caractère est presque l'égale de son esprit. Il a même quelquefois le défaut de cette qualité, surtout dans l'échauffement de la lutte. Ces moments où ces jours-là sont des momens ou des jours difficiles. L'action est si instantanée qu'on n'y voit pas trop clair. On dirait alors un fagot d'épines; on ne sait comment le prendre sans se piquer.

Les plaidoiries de M. Canon, lorsqu'il était au barreau, avaient un cachet fort original. Il se laissait aller sans façon au courant de sa bataille, au gré de son talent. Les pompes du langage, les artifices du style brillant par leur absence. Le choix des mots, la recherche de l'i[illegible]

un zèle inépuisable, une invincible persévérance. Il eût fallu que le diable y mît le nez, pour qu'il ne vînt pas à bout de la cause la plus ardue.

Il y a chez M. Canon plus que l'homme du code; ses connaissances littéraires égalent la science du jurisconsulte. Il fût, au temps où florissait le Collège d'Orléans, un des professeurs les plus distingués de cette institution. Il a souvent pris une part active et utile dans nos travaux législatifs; et, au milieu des plus brûlantes controverses politiques, le désir de placer les intérêts permanens du pays au-dessus des intérêts éphémères de parti l'a constamment maintenu dans une sage modération.

M. Canon s'est retiré du barreau l'an dernier pour occuper un des sièges de la nouvelle magistrature. Ceux qui tiennent à honneur de conserver à la Louisiane son corps de droit civil ont dû se féliciter de la promotion d'un civiliste éclairé, de même que ceux qui respectent encore les traditions de la sobriété digne, de la tenue de la magistrature, n'eussent pu désirer un homme de meilleur ton.

UN INCONNU.

CONSEIL GENERAL.

Séance extraordinaire de lundi le 10 mai 1847.

Le Conseil s'est réuni ce jour à midi, conformément à une convocation de son Honneur le Maire.

M. Stickney a été appelé au fauteuil.

Membres présents: MM. Allan, Crozat, Gasquet, Holland, Stickney, Vandegrift, Wilder, Wray, Zacharie—9.

Absents: MM. Haines, Surgi et Thacker—3.

Sur motion, le Conseil procède par la voie du scrutin à l'élection d'un président.

MM. Zacharie et Vandegriff étant nommés vérificateurs, au dépouillement il résulte que de huit votes

M. Stickney en a obtenu 7,
M. Zacharie 1; conséquemment M. Stickney a été dûment élu Président du Conseil.

Sur motion de M. Wilder, M. P. C. Cuvellier est nommé secrétaire *pro tempore*.

Sur motion de M. Holland le Conseil se dispense de la lecture du journal de la dernière séance.

Lecture est faite du message suivant, du Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Le 10 mai 1847.

A l'honorable Président et à MM. les membres du Conseil-Général de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs,—Je vous ai fait convoquer pour ce jour, à midi, à la requête de MM. Surgi, Thacker et Holland, qui vous feront connaître l'objet de votre réunion.

Un siège étant devenu vacant dans le Conseil de la Municipalité No deux, par suite de la démission de M. Thomas Sloo, l'un des aldermen représentant le second district, je prends la liberté de vous recommander de nommer aussi tôt qu'il vous sera possible l'un des commissaires qui devra présider ladite élection, ainsi qu'elle a été ordonnée par le susdit Conseil.

Je suis respectueusement votre obéissant serviteur,
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

M. Holland dit que l'objet de la réunion est de prendre des mesures relativement à la Banque du Commerce, et après avoir obtenu une suspension des règlements, il présente le préambule et les résolutions qui suivent, dont l'adoption est adoptée:

Attendu qu'à une assemblée des actionnaires de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, tenue le 5 mai 1847, une résolution a été adoptée "demandant et enjoignant aux directeurs de cette institution de payer le dividende de deux piastres par action, déclaré par l'ancienne direction le 22 février 1847.

Attendu que ladite Banque du Commerce doit à la corporation de la ville de la Nouvelle-Orléans, la somme de $130,789 81 (non moins sa proportion dans le susdit dividende, laquelle serait de la somme additionnelle de $10,000), laquelle somme n'aurait du être appliquée en conformité à la 23me section de l'acte incorporant ladite Banque;

1o Au paiement de l'intérêt sur les bons donnés à ladite Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans, pour le fonds capital souscrit par ladite corporation.

Attendu que depuis le 1er juin 1841, ladite Banque a cessé de payer les intérêts dus et échus sur lesdits bons, et que ces intérêts auraient du être payés par ladite Banque, ainsi que le requiert la susdite 23me section,

Attendu que le paiement du dividende susdit est dans l'opinion de ce Conseil illégal;

1o Parceque avant de faire aucun partage entre les actionnaires, les dettes à charge de ladite compagnie doivent être premièrement payées;

2o Parceque le dividende n'est pas déclaré, sur les profits actuellement réalisés pendant l'année dernière, mais il est basé sur ce qu'on estime devoir être la balance en mains au 1er janvier 1848, et ce qu'on estime devoir être reçu du commissaire proposé à la liquidation des affaires de la Banque, ce qui est une violation directe de la 13me section de l'acte incorporant ladite institution, laquelle section est dans les termes suivants:

"Que des dividendes semi-annuels seront déclarés sur le montant des profits de la compagnie dont il paraîtra convenable aux directeurs de disposer ainsi."

3o Parce que ladite institution est lourdement endettée et qu'aucunes mesures n'ont été prises pour faire face à cette dette, et jusqu'à ce que TOUTES les dettes de l'institution soient payées, nulle division des fonds ne peut être faite si ce n'est entre les créanciers.

4o Parce que la susdite institution ne s'est pas conformée à la 11e section de son Acte d'Incorporation qui ordonne

"Que la somme d'au moins cent mille piastres sera dépensée annuellement dans lesdits travaux, jusqu'à ce que ladite compagnie soit en mesure de fournir et fournisse réellement de l'eau à toute la ville propre et aux rues principales et les plus populeuses des faubourgs."

5o Parce que les délibérations de cette assemblée tenue le 5 du courant, sont illégales, nulles et de nul effet, une majorité des actionnaires n'étant pas présente et le vote ayant été pris "par tête" et non "par actions" de manière qu'une personne qui ne possède qu'une seule action a été mise sur le même pied que la ville qui en possède 5000.

6o Parce que les affaires de ladite compagnie étant entre les mains du commissaire liquidateur et aucun tableau de distribution n'ayant été présenté ni homologué, aucun dividende ne peut être payé aux actionnaires, avant que la liquidation soit complète.

En conséquence,

Il est résolu par le conseil général de la ville de la Nouvelle-Orléans, que le maire soit et demeure autorisé à faire lancer une injonction par tout tribunal compétent, enjoignant aux directeurs de la susdite institution de ne pas payer le susdit dividende, et le maire est et demeure autorisé à fournir la caution nécessaire à cet effet.

Résolu que le Maire est et demeure autorisé à entrer un protêt au nom de la ville, contre les délibérations des actionnaires à la susdite assemblée du 5 du courant.

Les règlements étant suspendus, M. Wilder présente les résolutions suivantes lesquelles, sur motion de M. Holland, ont été unanimement adoptées:

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans, qu'un comité de cinq membres soit nommé par le président à l'effet de se joindre aux comités qui ont été ou pourront être nommés par les Conseils Municipaux, dans le but de prendre les arrangements qu'ils jugeront nécessaires afin de recevoir dignement l'honorable Daniel Webster qui est attendu d'un jour à l'autre en cette ville.

Résolu qu'il soit recommandé aux Conseils des différentes Municipalités de nommer des comités qui devront se réunir pour offrir l'hospitalité de cette ville à l'honorable Daniel Webster.

Le président nomme du comité MM. Wilder, Surgi, Allan, Zacharie et Thacker.

Sur motion de M. Holland, la considération du second paragraphe du message du Maire est renvoyée à la prochaine séance.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à mercredi, le 12 du courant à six heures du soir.

P. CHS. CUVELLIER,
Secrétaire pro tempore.

FEUILLETON.

ESPAGNE ET AFRIQUE.

(Voir l'*Abeille* du 11 courant.)

VII.

Madrid, 12 au soir.

Nous vivons dans un tel tourbillon, madame, que voilà quarante-huit heures passées sans causer avec vous. Il faut dire aussi que ces quarante-huit heures ont passé comme un mirage perpétuel, pendant lequel je ne dirai pas j'ai vu, mais j'ai cru voir des fêtes, des illuminations, des combats de taureaux, des ballets; tout cela passant avec la rapidité de ces décorations qui paraissent et qui disparaissent au sifflet du machiniste.

Vous nous avez laissés, madame, nous pressant, nous poussant, nous heurtant dans un des corridors sombres et ascendans de cette moderne tour de Babel qu'on appelle un cirque.

A l'extrémité de ce corridor nous trouvâmes la lumière.

Nous nous arrêtâmes, éblouis, aveuglés, chancelans.

C'est que quiconque n'a pas vu cette flamboyante Espagne ne se doute par de ce que c'est que le soleil; quiconque n'a pas entendu la rumeur d'un cirque ne se doute pas de ce que c'est que le bruit.

Figurez-vous, madame, un amphithéâtre dans le genre de l'Hippodrome, mais contenant vingt mille personnes, au lieu de quinze mille, disposées sur des gradins qui coûtent plus ou moins cher, selon qu'ils offrent des billets d'ombre, des billets de soleil et d'ombre, ou bien des billets de soleil tout seul.

Les spectateurs qui ont des billets de soleil sont ceux, vous le comprenez bien, qui, pendant toute la durée du spectacle, doivent être exposés à l'ardeur dévorante du soleil.

Ceux qui ont des billets de soleil et d'ombre sont ceux que le mouvement journalier de la terre doit protéger pendant un certain temps contre la fixité du soleil.

Enfin, ceux qui ont des billets d'ombre sont ceux qui, depuis le commencement du spectacle jusqu'à la fin, doivent être à l'abri du soleil.

Il va sans dire que nous avions des billets d'ombre.

[illegible]

gauche du taureau qui allait sortir, se tenaient emboîtés dans leurs selles arabes, la lance en arrêt, les trois picadors. Le reste de la quadrille, c'est à dire les chulos, les banderilleros et le torero, se tenaient à droite, dispersés dans l'arène, comme des pions en bataille sur un échiquier.

Disons d'abord ce que c'est que le picador, le chulo, le banderillero et le torero, puis nous essaierons de rendre visible à nos lecteurs le théâtre sur lequel ils opèrent.

Le picador, à notre avis celui qui court le plus de danger de tous, est l'homme à cheval qui, une lance à la main, attend l'attaque du taureau. Cette lance n'est point une arme, mais seulement un aiguillon. Le fer qui la garnit n'a que la profondeur nécessaire à entamer la peau de l'animal, c'est à dire que la blessure que fait le picador ne peut jamais avoir d'autre résultat que de doubler la colère du taureau et d'exposer l'homme et le cheval à une attaque d'autant plus vive que cette douleur a été plus cuisante.

Le picador court deux dangers: celui d'être embroché par le taureau, celui d'être écrasé par son cheval.

Nous avons parlé de la lance, son arme offensive; il n'a pour armes défensives que des jambières de fer, montant jusqu'à mi-cuisses, et recouverts d'un pantalon de peau.

Les chulos sont ceux qui, un manteau vert, bleu ou jaune à la main, détournent sur eux, en agitant ce manteau aux yeux de l'animal, sa colère prête à se satisfaire sur un cheval renversé ou sur un picador désarçonné.

Les banderilleros ont pour mission de ne pas laisser refroidir la colère du taureau. Au moment où le taureau éperdu, ébloui, lassé, tourne sur lui même, ils viennent lui planter dans les deux épaules des banderilles, composées de petites baguettes portant du papier de toutes couleurs découpé comme celui que les enfans mettent à la queue d'un cerf-volant. Ces banderilles s'enfoncent à l'aide d'une pointe de fer ayant la forme d'un hameçon.

Le torero est le roi de la scène; c'est à lui qu'appartient le cirque, c'est le général qui dirige toute la bataille, c'est le chef auquel chacun obéit passivement; le taureau lui-même sans s'en douter, est soumis à sa puissance; il le conduit où il veut à l'aide des chulos, et, lorsque l'heure du dernier duel entre lui et le taureau est arrivée, c'est sur le terrain qu'il a choisi en se réservant tous les avantages de l'ombre et du soleil, que le taureau, frappé à mort par la terrible spada, vient expirer à ses pieds.

Si la maitresse du torero est dans le cirque, c'est toujours vers le point de l'arène le plus rapproché de cette maitresse que le taureau mourra.

Il y a, par chaque course, deux ou trois picadors de rechange, au cas où les picadors combattans seraient blessés autant de chulos et autant de banderilleros.

Le nombre des toreros n'est pas fixé, à cette course, il y en avait trois, Cuchares, Lucas Blanco et le Salamanchino.

De ces trois toreros, Cuchares seul a un nom.

Tout ces picadors, chulos, banderilleros, toreros, est vêtu avec une merveilleuse élégance. Les vestes, courtes et chargées de broderies d'or et d'argent, sont vertes, bleues ou roses, les gilets, brodés comme les vestes, de couleurs éclatantes, sont harmonieusement assortis avec le reste du costume. Les culottes sont de tricot, les bas de soie, et les souliers de satin.

Une ceinture aux vives couleurs serre la taille des combattans, et un élégant chignon orne le derrière de leur tête, couverte d'un petit chapeau noir tout bordé de passementeries.

Maintenant, passons des acteurs au théâtre.

Autour de l'arène, majestueuse comme un cirque du temps de Tite ou de Vespasien, règne une cloison en madriers haute de six pieds et formant le cercle où sont enfermés tous les personnages que nous venons de décrire, depuis le picador jusqu'au torero.

Cette cloison, qu'on appelle l'*olivo*, est peinte en rouge dans sa partie supérieure, et noir dans sa partie inférieure. Ces deux parties, de hauteurs inégales, sont séparées par une planche peinte en blanc, formant un rebord étroit; ce rebord est destiné à servir d'étrier aux chulos, banderilleros et toreros poursuivis par le taureau; ils posent un pied sur ce rebord, et, à l'aide des mains, s'élancent par dessus la barrière. Cela s'appelle *tomar el olivo*, c'est à dire prendre l'olive.—Il est bien rare que le torero recoure à ce dernier moyen; une défaite du taureau, il regarderait comme une honte de le fuir.

De l'autre côté de cette première cloison est une seconde barrière; cette cloison et cette barrière forment un couloir. C'est dans ce couloir où se tiennent les chulos et banderilleros poursuivis par le taureau, que se tiennent les guarda, les picadors de rechange, le cachetero et les amateurs qui ont leurs entrées.

Disons ce que c'est que le cachetero.

Le cachetero est l'exécuteur des hautes œuvres. Son office est presque infamant, quand le taureau est abattu par l'épée du torero, et que cependant il souffre encore sa vie lentement et ensanglantée, le cachetero enjambe la barrière, entre dans l'arène, se glisse tortueusement comme le chat et le chacal, jusqu'à l'animal abattu, et là, traîtreusement, par derrière, il lui donne le coup de grâce. Ce coup se donne avec un poignard ayant la forme d'un cœur, il sépare ordinairement la deuxième vertèbre du cou de la troisième, et le taureau tombe comme foudroyé.

Puis, cette exécution accomplie, le cachetero regagne toujours de son pas oblique le rebord, franchit la barrière et disparaît.

Cette première barrière, que franchissent, comme nous l'avons vu, les chulos, les banderilleros et le cachetero, n'est pas toujours un refuge certain. On a vu des taureaux sauteurs franchir cette barrière avec la même facilité que nos chevaux de course franchissent une haie, et une gravure de Goya représente l'alcade de Terranon, misérablement embroché et foulé aux pieds par un taureau sauteur.

J'ai vu aux fêtes royales un taureau sauter trois fois de suite de l'arène dans le couloir.

Alors, avec la même agilité qu'ils ont sauté de l'arène dans le couloir, les chulos et les banderilleros sautent du couloir dans l'arène, le garçon du cirque ouvre une porte, et le taureau, qui tourne furieux dans ce petit espace, voyant le chemin qu'on lui ouvre, rentre de nouveau dans la lice, où l'attendent ses ennemis.

Parfois, on sépare l'arène en deux. Cela arrive quand l'arène est trop grande. A la place Major, par exemple, où l'on fait à la fois deux courses, un jour, il a vu que deux taureaux sautèrent à la fois de la lice dans le couloir, coururent l'un sur l'autre, se rencontrèrent et se tuèrent tous deux.

Cette cloison est percée de quatre portes, situées aux quatre points cardinaux; deux de ces portes sont irrévocablement destinées à laisser entrer les taureaux vivants et à laisser sortir les taureaux morts.

Derrière la seconde barrière, s'élève l'amphithéâtre, tout chargé de gradins, chargés eux-mêmes de spectateurs.

La musique est placée juste au dessus du toril.

Le toril est l'endroit où l'on renferme les taureaux.

Les taureaux qui doivent combattre, tirés généralement des pâturages les plus solitaires, sont amenés pendant la nuit à Madrid et conduits au toril, où chacun trouve son étable particulière.

Pour l'irriter davantage, aucune nourriture ne lui est donnée pendant les dix ou douze heures qu'il passe dans sa prison.

Puis au moment de sortir, pour porter l'irritation de l'animal à son comble, on lui enfonce dans l'épaule gauche, toujours à l'aide d'un fer aiguisé en hameçon, une touffe de rubans aux couleurs de son propriétaire ou de ses propriétaires.

Cette touffe de rubans est le but de l'ambition des picadors et des chulos. C'est un charmant cadeau à faire à une maitresse que de lui donner cette touffe de rubans.

Ma mise en scène posée, permettez-moi, madame, de revenir au spectacle.

Nous étions, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, juste en face du toril. A notre droite nous avions la loge de la reine; à notre gauche, l'ayuntamiento, c'est-à-dire quelque chose comme le maire, les adjoints et les conseillers municipaux.

Nous regardions tout cela dans l'angoisse de l'attente, avec un visage fort pâle et d'un œil assez effaré.

J'avais à ma gauche Rocca de Togores, ce charmant poète dont je vous ai parlé, à ma droite, Alexandre, puis Maquet, puis Boulanger.

Giraud et Desbarolles, en costume complet d'Andaloux, se tenaient debout sur la seconde banquette.

Ils avaient vu dix courses, et nous regardaient de cet air de pitié que les vieux grognards de l'empire avaient pour les conscrits.

Le garçon du cirque ouvrit la porte du toril et se rangea derrière cette porte.

Le taureau apparut, fit dix pas, s'arrêta court, ébloui par la lumière, étourdi par le bruit.

C'était un taureau noir, aux couleurs d'Osuna et de Veragua (1).

Sa bouche était blanche d'écume; ses regards semblaient deux rayons de feu.

J'avoue pour mon compte que le cœur me battait comme si j'allais assister à un duel.

—Regardez! regardez! me dit Rocca, le taureau est bon.

A peine Rocca m'avait-il fait cette promesse, que, comme s'il eût eu hâte de réaliser la prophétie de Rocca, le taureau se précipita sur le premier picador.

Vainement celui-ci essaya-t-il de l'arrêter avec sa lance, le taureau fonça sur le fer, et, prenant le cheval au poitrail, il lui enfonça une de ses cornes jusqu'au cœur.

Le cheval quitta la terre, soulevé par le taureau, et battit l'air de ses quatre pieds.

Le picador comprit que son cheval était perdu; il s'accrocha des deux mains à la crête de la barrière, quittant vivement les étriers.

En même temps que son cheval tombait d'un côté, il enjambait la barrière et se laissait tomber de l'autre.

Le cheval essayait de se relever, le sang coulait de son poitrail par deux trous, comme deux robinets lâchés.

Il vacilla un instant, puis retomba. Le taureau s'acharna sur lui, et en une seconde lui fit dix autres blessures.

—Bon! me dit Rocca, c'est un taureau excellent.... La course va être belle.

Je me retournai vers mes compagnons. Boulanger avait assez bien supporté le spectacle, mais Alexandre était fort pâle, mais Maquet essuyait son front couvert de sueur.

Le deuxième picador, voyant le taureau acharné sur l'agonie du cheval, quitta la barrière et vint à lui.

Quoiqu'il eût les yeux bandés, son cheval se cabra. Il sentait instinctivement que son maître le [illegible] à la mort.

Le taureau, en voyant ce nouvel antagoniste, fondit sur lui.

Ce qui se passa fut rapide comme la pensée; en une seconde, le cheval fut [illegible]

(1) Le duc de Veragua [illegible]

Nous entendîmes, si l'on peut dire cela, le cri des os.

Alors un hurra universel s'éleva; vingt mille voix crièrent ensemble: Bravo toro! bravo toro!

Rocca criait comme les autres, et, ma foi! je me laissai entraîner à crier comme Rocca: Bravo toro!

C'est qu'en effet l'animal était superbe, avec tout son corps noir comme du jais, et le sang de ses deux adversaires qui lui ruisselait sur la tête et sur les épaules comme une coiffe de pourpre.

—Hein! me dit Rocca, quand je vous avais dit que c'était un taureau collant.

On appelle taureau collant celui qui, après avoir *renversé* sa victime, s'acharne sur elle.

En effet, celui-là non-seulement s'acharnait sur le cheval, mais encore sous lui, il cherchait son cavalier.

Cuchares, qui était le torero de cette course, fit un signe, et toute la troupe des chulos et des banderilleros enveloppa le taureau. Au milieu de cette troupe qu'il dirigeait, était Lucas Blanco, autre torero que j'ai déjà nommé, beau jeune homme de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, qui tue depuis deux ans seulement.

Il dérogeait en se mêlant aux chulos. Mais l'enthousiasme l'emportait.

A force d'agiter leurs capes aux yeux du taureau, les chulos parvinrent à le distraire. Il releva la tête, regarda un instant ce monde d'ennemis, ces capes flamboyantes au soleil, et s'élança sur Lucas Blanco, qui se trouvait le plus proche de lui.

Lucas se contenta de pirouetter sur le talon, avec une grace et une tranquillité infinie; le taureau passa.

Les chulos poursuivis par lui gagnèrent la barrière. Le dernier pouvait sentir l'haleine de l'animal brûler ses épaules.

Arrivés à la barrière, ils s'envolèrent par dessus, s'envolèrent est le mot, car grace à leurs grandes capes, bleues, roses et vertes, ils semblaient une troupe d'oiseaux aux ailes étendues.

Les cornes du taureau s'enfoncèrent dans la barrière et clouèrent le long des madriers la cape du dernier chulo, qui, en sautant de l'autre côté, la lui rejeta sur la tête.

Le taureau arracha ses cornes des planches et resta un instant coiffé de la cape rose du chulo, sans pouvoir se débarrasser de cette cape, qui pompant le sang que l'animal avait sur les épaules, se teignit de larges taches de pourpre.

L'animal, piétinant sur l'extrémité de la cape, mais le centre du manteau étant arrêté par ses cornes. Un instant, il tourna furieux sur lui-même, comme s'il devenait insensé, puis la cape vola en pièces, excepté un lambeau qui demeura comme une banderole, fixé à la corne droite.

Lorsqu'il put y voir, il embrassa toute l'arène d'un rapide et sombre regard.

Au-dessus de la barrière, reparaissaient toutes les têtes des chulos et des banderilleros fugitifs, prêts qu'ils étaient à sauter de nouveau dans le cirque dès que le taureau se serait éloigné.

Sur deux points parallèles, se tenaient Lucas Blanco et Cuchares, calmes tous deux, regardant tous deux.

Trois hommes tiraient le picador de dessous son cheval, et essayaient de le mettre sur pied. Le picador vacillait sur ses grosses jambes garnies de fer. Il était pâle comme la mort, et une écume sanglante teignait ses lèvres.

Des deux chevaux, l'un était mort tout-à-fait, l'autre essayait de repousser la mort à coups de ruades.

Le troisième picador, le seul qui fut resté debout, se tenait sur son cheval, immobile comme une statue de bronze.

Après une investigation d'un instant, le taureau fut fixé.

Son œil s'arrêta sur le groupe qui emmenait le picador blessé.

Il gratta le sable, qu'il fit jaillir jusque sur les gradins avec ses pieds de derrière, abaissa son nez au niveau du sillon qu'il venait de creuser, poussa un beuglement terrible et s'élança sur le groupe.

Les trois hommes qui emportaient le blessé l'abandonnèrent et coururent à la barrière.

Le picador, presque évanoui, mais ayant cependant encore la conscience du danger, battit un instant l'air de ses mains et tomba en essayant d'en faire un troisième.

Le taureau se dirigea sur lui.

Mais sur sa route il rencontra un obstacle.

Le dernier picador avait [illegible], et il était venu se placer entre l'animal furieux et son camarade blessé.

Le taureau lui porta un coup de corne en passant, et le tordant d'un coup de corne en passant.

Le cheval, gravement blessé, emporta sur ses pieds de derrière, emporta son maître à l'extrémité de l'arène.

Le taureau parut hésiter entre le cheval encore vivant et le picador qu'il [illegible] mort.

Il s'élança sur le cheval.

Puis, après l'avoir fouillé profondément, et avoir laissé dans une des nouvelles blessures qu'il venait de lui faire, ce lambeau de cape dont nous avons parlé, il se retourna vers l'homme que Lucas Blanco aidait à se soulever sur un genou.

Le Cirque éclatait en applaudissemens, les bravo toro se croisaient. Quelques voix, plus enthousiastes, l'appelaient joli garçon, cher taureau.

Il fondit sur Lucas Blanco et sur le picador. Lucas Blanco fit un pas de côté, étendit son manteau entre lui et le blessé, le taureau, trompé, s'élança sur la cape mouvante.

Je regardai mes compagnons. Boulanger était pâle; Alexandre était vert, Maquet, comme la nymphe Biblis, fondait littéralement en eau.

Si j'avais eu un miroir, madame, je vous dirais comment j'étais moi-même. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'étais si fort ému, que je n'éprouvais absolument rien de ce dégoût qu'on m'avait promis, et que, moi qui ne voudrais pas voir un cuisinier prêt à tuer une poule, je ne pouvais détacher mes yeux de ce taureau, qui avait déjà à peu près tué trois chevaux et blessé un homme.

Il s'était arrêté sur lui-même, ne comprenant rien sans doute à la faiblesse de l'obstacle qu'on lui avait opposé, et il s'apprêtait à continuer la lutte.

Ce fut encore Lucas Blanco, qui lui offrit le combat, ayant sa cape de taffetas bleu pour toute arme offensive et défensive.

Le taureau s'élança sur Lucas. Lucas fit une passe semblable à la première, et le taureau se retrouva à dix pas plus loin que lui.

Pendant ce temps, chulos et banderilleros étaient redescendus dans l'arène; les valets du Cirque étaient revenus chercher le picador qui, appuyé sur eux, gagnait la barrière en marchant plus facilement.

Toute la quadrille entourait le taureau, agitant ses capes; mais le taureau n'avait de regards que pour Lucas Blanco. C'était une lutte entre lui et cet homme, dont aucune autre attaque ne pouvait le distraire.

Quand un taureau regarde un homme ainsi, il est bien rare que ce ne soit pas un homme mort.

Vous allez voir, me dit Rocca, en me posant la main sur le bras, vous allez voir.

—Arrière, Lucas! arrière! crièrent d'une seule voix tous les chulos et tous les banderilleros.

—Arrière, Lucas! cria Cucharès.

Lucas regarda dédaigneusement le taureau.

Le taureau vint droit à lui la tête basse.

Lucas lui posa la pointe du pied entre les deux cornes et lui sauta par dessus la tête.

Alors ce ne furent plus des applaudissemens, ce ne furent plus des cris, ce furent des rugissemens.

—Bravo, Lucas! crièrent vingt mille voix. Viva Lucas! viva! viva!

Les hommes jetaient leurs chapeaux et leurs pétacas dans l'arène, les femmes jetaient leurs bouquets et leurs éventails.

Lucas saluait en souriant, comme s'il eût joué avec un chevreau.

Nos compagnons, tout pâles, tout verts et tout ruisselans qu'ils étaient, applaudissaient et criaient comme les autres.

Mais ni ces cris, ni ces applaudissemens furieux ne détournaient le taureau de son idée de vengeance. Au milieu de tous ces hommes, c'était Lucas que son regard suivait, et tous ces manteaux voltigeant à ses yeux ne pouvaient lui faire oublier ce manteau bleu céleste contre lequel il s'était deux fois inutilement heurté.

Il s'élança de nouveau contre Lucas, mais cette fois, en mesurant son élan de manière à ne pas le dépasser.

Lucas l'évita par une volte habile.

Mais l'animal n'était qu'à quatre pas de lui.

Il revint sans lui donner relâche.

Lucas lui jeta sa cape sur la tête et gagna la barrière à reculons.

Voilà un instant, le taureau laissa prendre à son adversaire une dixaine de pas d'avance, mais la cape éclata en lambeaux, et le taureau s'élança de nouveau sur son ennemi.

C'était une question d'agilité. Lucas arriverait-il à la barrière avant le taureau. Le taureau aurait-il rejoint Lucas avant qu'il n'eût atteint la barrière?

Lucas mit le pied sur un bouquet, le pied glissa sur les fleurs humides; il tomba.

Un grand cri retentit, poussé par vingt mille voix, puis un profond silence lui succéda.

Il me passa comme un nuage devant les yeux; au milieu de ce nuage je vis un homme jeté à quinze pieds de haut.

Et, chose étrange, au milieu de cet éblouissement, tous les détails de la toilette du pauvre Lucas m'apparurent. Sa petite veste bleue, brodée d'argent, son gilet rose à boutons ciselés, sa culotte blanche, toute passementée sur les coutures.

Il retomba. Le taureau l'attendait; mais un autre adversaire attendait le taureau.

C'était le premier picador, remonté sur un cheval frais, et qui, rentré dans l'arène, fondit sur l'animal au moment où il abaissait ses cornes vers Lucas.

Le taureau, se sentant blessé, releva la tête; et, comme s'il eût été sûr de retrouver Lucas où il le laissait, il fonça sur le picador.

A peine eût-il laissé Lucas derrière lui, que Lucas se releva, salua le public en riant.—Par un miracle, les cornes avaient passé des deux côtés de son corps: c'était le front seul de l'animal qui l'avait lancé dans l'espace.

Par un autre miracle encore il était retombé sans se faire aucun mal.

Une immense rumeur de joie parcourut tout le cirque, la respiration revenait à vingt mille poitrines.

Maquet était presque évanoui. Alexandre ne valait guère mieux et demandait un verre d'eau.

On le lui apporta.

Il en but quelques gouttes, et la [illegible]

[illegible]

Mariés, samedi soir, par le révérend M. Maenhaut, ROBERT WADE OGDEN, avec MARIE ANTOINETTE BIAMONTI, fille du docteur Biamonti.

☞ Les actionnaires dont les noms suivent, seront soutenus comme candidats aux places de directeurs de la Banque des Citoyens, à l'élection qui doit avoir lieu le 22 courant.
A. B. ROMAN,
JAMES ROBB,
ARNOLD BODIN.
11 mai—12

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Mardi soir, 11 mai 1847.

COTON.—*Arrivé depuis ces trois derniers jours de* Louisiane et Mississippi 680 balles; Tennessee et North Alabama 4971; Lake 135; Arkansas 205; Florida 215, Mobile 830; Texas 70; en tout 7136 balles. Expédiés pendant le même temps, pour Liverpool 1904 balles; Hâvre 234; St Petersbourg 1013; New-York 23; Boston 2008; Philadelphie 647; en tout 6195 balles, ce qui fait une addition au stock de 941 balles, et laisse en mains y compris ce qui se trouve sur navires non expédiés aujourd'hui, un stock de 212,070 balles.

ETAT DU COTON.

1846 Sept 1er. Stock en mains....		6,349
Arrivé durant les trois jours,	7,156	
Arrivé antérieurement......	685,469	
		691,694
		698,173
Expédié durant les trois jours,....	6,915	
Expédié antérieurement....	480,188	
		487,103
		212,070

Le marché au coton a été très calme depuis notre dernier rapport, les ventes journalières ayant à peine atteint le chiffre de 600 balles. Toutefois les prix se soutiennent, car les détenteurs ne paraissent pas disposés à traiter autrement qu'au cours. On attend avec anxiété les nouvelles que doit nous apporter le prochain steamer. Nous continuons à coter comme précédemment

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississippi.

Inférior	9½ @ 10
Ordinary	10½ @ 10¾
Middling	11 @ 11¼
Good Middling	11½ @ —
Middling Fair	11½ @ 11¾
Fair	12 @ 12½
Good Fair	13 @ —
Good and Fine	13½ @ —

TENNESSEE ET NORTH ALABAMA.
Average list.

Good	00 @ 00
Common	00 @ 00
Extremes prices	00 @ 00

TABAC.—Arrivé depuis notre dernier rapport 1958 boucauts. Expédiés pendant le même tems pour New York 58 boucauts, Philadelphie 21, en tout 79 boucauts. Stock en entrepôt et à bord de navires 16,550 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1846 Sept 1er. Stock en main....		17,046
Arrivé durant les trois jours,	1,958	
Arrivé antérieurement....	19,991	
		21,949
		38,995
Expédié durant les trois jours....	79	
Expédié antérieurement	22,266	
		22,345
		16,550

Il y a bonne demande pour le tabac, depuis notre dernier rapport les ventes ayant été de 700 boucauts à des prix fermes. Nous répétons nos cours précédents, soit inférieur 1¼ @ 2¼, commun 2½ @ 3, fair 3½ @ 4; fin 4½ @ 5, de choix 5½ @ 6, ... feuilles ... gorges 8 à 12 cents la livre.

SUCRE.—Nous n'avons pas de changements à noter sur le marché au sucre. Les ventes de ces trois derniers jours ont été d'environ 450 boucauts à des prix courant de 5½ à 7½ cents la livre, pour les qualités communes à belles. Point de transactions sur plantation.

SUCRE HAVANE.—Il ne s'est presque rien fait dans ces sucres, et nous n'avons aucune remarque à faire.

MELASSES.—Depuis notre dernier rapport, il s'est vendu environ 400 barils à 29 et 30 cents le gallon, pour la belle qualité. Nous ne connaissons pas de ventes faites sur plantations.

FARINE.—Le marché a été assez actif depuis trois jours, les demandes absorbant tout ce qui nous arrive. Depuis samedi, il s'est fait 15,000 barils au prix régulier de $6 les bonnes marques d'Ohio et d'Illinois, celles de St Louis obtiennent $6 25 à $6 50 le baril.

WHISKEY.—Ce spiritueux est tombé de prix et ne vaut que 20 à 20 1/2 cents le gallon de la qualité rectifiée.

CAFE.—Peu de transactions sur le café Rio, depuis trois jours. Les prix courent de 7¼ @ 7¾ cts. la livre selon la qualité.

GRAINS.—Le maïs a été en demande active depuis samedi et les prix ont acquis plus de fermeté. Il s'est fait dans ces trois derniers jours 100,000 boisseaux au taux de 60 @ 70 cts le boisseau, selon la qualité.—Le blé a été payé $1 10, prix auquel on en a pris 10,000 boisseaux.—L'avoine a obtenu 45 @ 46 cts le boisseau en sacs. On ne fait rien sur les fèves.

PROVISIONS.—Nous n'avons pas eu de changements à noter sur le marché aux provisions, et les prix sont toujours les mêmes. Le PORC a été vendu en assez grande quantité, à $16 le Mess et $12 75 à $13 le Prime. Environ 300 barriques de JAMBONS ont été vendus de 8 à 9 cts. la livre, les plats côtes 5 @ 6 cts les épaules, et 6 @ 11 cts. les côtes. Dans le BŒUF salé aucune vente importante, les prix sont nominaux. Nous ferons la même remarque à l'égard de la GRAISSE: elle vaut 7 @ 9 cts. PORC: 30,000 livres en toutes pièces ont été payées à 6¼ c. Le BEURRE et le fromage diminuent de prix, par suite de forts arrivages. Le beurre vaut 12 à 13, et le fromage 10 @ 12 cts. la livre.

CHANGE.—Le change à l'étranger fléchit. Nous cotons les sterlings de 5 @ 6 pour cent de prime, les francs 5 35 @ 5 40; New-York à 60 jours 1½ à 1¾ pour cent d'escompte, chèque de ¼ d'escompte.

FRET pour l'étranger est languissant. On charge le coton pour Liverpool à ½ d. le mais 18 d. la farine 6 shil. Nous ne connaissons que peu d'engagements à ces taux.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire à vapeur Yacht, Crane, pr Galveston.
Wellington, Riley, pr Belfast.
British Queen, Conway, pr Cork.
Mayflower, Crabtree, pr le Havre.
Laura, Snow, pr Liverpool.
Barque Lewis, Gerard, pr Vera Cruz.
Chs Williams, Keating, pr Cork.
Isabella, Kelly, pr Belfast.
Stranger, Miller, pr Havre.
Jules César, Lallier, pr le Havre.
Brick Sutton, Perkins, pr Boston.
Goelette Regina Hill, Olmstead, pr St-Marks.
Planter, Lawles, pr Philadelphie.
Fanganset, Kneadson, pr Brasos.
Diadem, Liscomb, pr Richmond.
Oregon, Whitney, pr Tampico.
Pascagoula, Trufaut, pr Mobile.
Steamers Superb, Post, pr St-Louis.
Belle of the West, Fulton, pr Cincinnati.

ARRIVES.

Navire H H Boyd, Stoddard, de Liverpool.
Token, Cheyne, de Londres.
Vesta, Soubry, du Havre.
Sarah et Louisa, Snow, de Liverpool.
Barque Paleau, Medford, de Liverpool.
Brick E G Pierce, Carr, de Tampico.
Seaman, Blackwell, de New-York.
Goelette Belle, Morgan, de Brasos.
Joseph, Jorde, de Vera Cruz.
Loredo, Thomas, de Rio Grande.
Henry Middleton, Steele, de Charleston.
S M Walo, Somers, de Philadelphie.
Rob Roy, ——, à la pointe.
Sarah, Eldridge, de Brasos.
Mississippi, Williams, de Brasos.
Hornet, Arnet, de Brasos.
Amanda L Merrick, Calfcart, de Vera Cruz.
Emma Norton, Webster, de Rio Grande.
Mathew Bird, Corson, de Vera Cruz.
Maria, Nicholson, de Vera-Cruz.
Desdemona, Chatten, de Vera Cruz.
Steamers Oregon, Hiern, de la Mobile.
Dallas, Cochran, de St-Louis.
Muscle No 2, Brown, de Quincy.
Edna, Phillips, de Camden.
Hibernia, Betty, de Nashville.
Glencoe, Montgomery, de St-Louis.
Mobile, Sutton, de la Mobile.
J M White, Swon, de St-Louis.
Belle Creole, Scott, de Bayou Sara.
Tioga, Field, de St-Louis.

Au bas du fleuve et montant:
Deux navires, inconnus, et les bricks Mary A Jones et Tweed.

Ecoles publiques—Municipalité No. Un.
AVIS est donné, que le comité d'examen se réunira cette après-midi, à 3 heures, dans la salle du Conseil, à l'effet d'examiner les candidats qui se présenteront pour remplir une vacance survenue dans le département primaire, école française.
11mai EMILE WILTZ, Secrétaire.

Raffineur de sucre demandé.
ON a besoin d'une personne connaissant parfaitement l'art de raffiner le sucre. Cette personne trouverait un bon emploi permanent dans une raffinerie à la campagne. Il n'est pas nécessaire de se présenter si l'on n'est muni de bonnes recommandations. Pour plus amples renseignements, s'adresser à HEPBURN & TURPIN.
12 mai 31 Vieille Levée

LES soussignés ayant acheté le fond d'un magasin de marchandises sèches, offrent ces marchandises au-dessous des prix ordinaires. Leur assortiment se compose des articles suivants: nouveautés et linons français, barège, mousseline suisse, jaconats, chals et écharpes de barège, mouchoirs de batiste, robes de mousseline suisse brodée, jaconats, etc. etc.
W. M. & J. LAPSLEY,
12 mai—4 27 Chartres

Chapeaux paille de riz.
REÇU en consignation une caisse chapeaux paille de riz non montés, à vendre en gros à un prix modéré, par B. PIFFET,
1mai 50, rue de Chartres

VERRERIE blanche, noire et verte.
Bouteilles à trois cordons, couvert en verre et de toute grandeur,
[illegible]

VENTE DE BELLES PROPRIETES EN PLEIN RAPPORT.—SUCCESSION MACARTY.
☞ Les agriculteurs et capitalistes se rappelleront que c'est le 17 mai courant que commence la vente sans réserve des immeubles de la dite succession, parmi lesquels se trouvent:—1o La belle résidence qu'habitait feu L. B. Macarty; 2o L'hôtel Conti; 3o Plusieurs maisons sur la Vieille Levée, près la Halle aux Boucheries; 4o Plusieurs magasins sur la Nouvelle Levée, Seconde Municipalité; enfin, des terrains de valeur, en grand nombre.
Pour les détails, dimensions des terrains et description des bâtisses, voir les annonces dans une autre colonne. 10 mai

☞ BRULURE.—La semaine passée deux enfans ont été si horriblement brûlés qu'ils n'ont pu échapper à la mort. Si des amis avaient eu en leur possession du *remède magique de Connell*, il est probable qu'on leur aurait sauvé la vie, et de plus cette forte brûlure eut été guérie sans lui faire la moindre cicatrice. Combien de temps les parents négligent de se procurer ce remède extraordinaire, lorsqu'ils devraient constamment l'avoir dans leur maison. (*N.-Y. Sun.*)
Le remède magique non-seulement guérit les brûlures, mais encore les boutons de fièvre, les ulcères, les inflammations, le tic douloureux, &c. &c. Il est vendu chez MM. Comstock & Co. 30, rue Poydras, seulement. 10mai

RENOVATEUR DES CHEVEUX, DE JONES.
☞ Personne ne doute qu'en excitant les racines et la peau de la tête, une belle chevelure ne puisse être produite. Lorsque les racines sont en vigueur, un résidu de peau morte s'échappe de la tête et les cheveux deviennent d'un beau lustre. Ainsi lorsque les racines sont fermement prises, rien ne peut empêcher la croissance d'une superbe chevelure.
Le Rénovateur de Jones produit les effets que nous avons énumérés et dessus. Nous prions ceux qui doutent de lire le certificat ci-dessous d'une personne respectable:
(Du New-York Sun, décembre 1841.)
Un de nos jeunes amis, demeurant rue Bleeker, et bien connu dans Wall Street, fut attaqué d'une fièvre; les cheveux du couronnement de la tête séchèrent, ceux des côtés de la tête devinrent roux, secs et remplis de peaux mortes. Par l'usage du Rénovateur de Jones, il possède maintenant une superbe chevelure.

TEINTURE MAURE POUR LES CHEVEUX.
Pour teindre les cheveux rouges, gris ou autres couleurs sans teindre ou endommager la peau, à vendre au dépôt de DALLEY, No 151, Chartres.
10 mai

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
Le 10 mai 1847.

Conformément aux résolutions adoptées le 3 mai courant, par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, engageant le Maire à fixer un jour où les citoyens de cette ville seront appelés à témoigner par une ILLUMINATION GENERALE l'admiration et la reconnaissance que leur inspirent les brillants faits d'armes des officiers et soldats Américains dans les plaines du Mexique, le soussigné, Maire de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'inviter respectueusement tous les citoyens des trois Municipalités à illuminer leurs maisons et hôtels dans la soirée de samedi, 15 du courant; les Conseils Municipaux sont également invités à faire illuminer les places et édifices publics, et les capitaines de navires qui se trouveront dans le port à pavoiser leurs bâtiments depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

A. D. CROSSMAN, Maire.

Lampions! Lampions!
LES soussignés offrent à vendre à très bas prix des Lampions pour l'illumination générale qui doit avoir lieu samedi le 15 courant, et recevront jusqu'à vendredi des commandes pour toute quantité.
S. MASPEREAU & Co,
11mai 22, rue Condé.

VINS pour familles—24 barriques en débarquement du brick Pioneer venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER.
12 mai—6 No 30, St Louis.

VIN BLANC—21 demi-barriques en débarquement du brig Pioneer, venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER.
12 mai—6 No 30, St Louis.

VIN DE CATALOGNE—200 pipes, à vendre par AUGUSTE MOLIER.
12 mai—6 No 30, St Louis.

SOCIETE.—Les soussignés ont formé ce jour une société de commerce sous la raison de HENRY TETE & CO pour l'entreprise de tous genres d'affaires en commission.
HENRY TETE,
1 mai—1m A. VERLOIN DE GRUY.

Bureau de Placement
POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et au public en général qu'il a transféré son bureau rue Ste Anne, encoignure Condé, à côté du Commercial Exchange. Il espère, par ses soins et son exactitude mériter la continuation d'une clientèle.
Les personnes qui auront des besoins de quelque nature que ce soit à faire exécuter, telles que réparations et nettoyages de maisons, collections de toute espèce d'effets, d'habillemens, lingerie, broderie, &c., peuvent s'adresser au bureau; leurs demandes seront remplies avec exactitude et aux plus bas prix possibles.
1mai—5 L. CATOIR.

MME MAUGEY née Dezeveaux, sage femme, reçue par la faculté de médecine de Paris et de la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir les Dames de sa clientèle, et le public en général, qu'à dater de ce jour, 1er mai, sa maison d'accouchement est actuellement rue Royale, No 149, entre Toulouse et St Louis. Des chambres convenables y sont disposées afin de recevoir des Dames pensionnaires et qui désireraient au besoin y faire leurs couches. Mme Maugey, sage femme, donne ses soins à toutes les maladies des dames et enfants.
1er mai—2m

A VENDRE une jolie propriété, située dans la première Municipalité, faubourg Tremé, ayant 60 pieds environ face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Galvez et Miro, il y a sur le dit lot de terre, une maison composée de deux grandes chambres, deux cabinets, galerie devant et derrière cette maison. Aussi cuisine, puits, lieux en briques.
Un autre lot de terre, ayant 60 pieds de face à la rue Miro, sur 120 pieds de profondeur, joignant le lot précédent par la profondeur.
Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou au No 232, rue Bourbon. 24 avril—15t

TABAC à priser de toutes qualités tels que—A la rose, Maccaouba, Bertt, Irlandais, &c. En débarquement et à vendre par H. Bonnabel, Pharmacien, rue Tchoupitoulas et Natchez. 1mai

TOURNIQUETS dits de Campagne, aiguilles de chirurgien, trousses, instruments pour dentistes, appareils à fractures, pompes à estomac, appareils à ventouse, trocarts, scarificateurs, seringues de toutes grandeurs, à vis et sans boute &c., &c., maintenant dans le port, à vendre par
H. BONNABEL, Pharmacien.
1mai Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

SANGSUES—Quelques milliers reçues depuis quelques jours et à vendre par
H. BONNABEL,
8mai Coin Natchez et Tchoupitoulas.

GRAINES FRAICHES—Par le Memphis, de New-York, un grand assortiment de graines pour les semailles de printemps, betteraves, haricots, choux, carottes, laitues, persil, navets, etc.
1 mai W. DINN, 11 Commune.

BOIS D'ARC, ORANGER OSAGE—Reçu 40 livres graines de bois d'arc, le meilleur bois pour haies. Les épines de ce bois sont si fortes que le bétail ne peut le traverser. En trois ans, la haie est très fournie. W. DINN,
1 mai 11 Commune.

EAU DE VIE de la Rochelle
5 demi pipes Cognac, 4e preuve, John Durand & Co.
10 quarts pipes do do do
à vendre au débarquement du Pionier, par
8 mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

SUCRE Havane—102 caisses, en débarquement du brick Orleans, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
8 mai 34, Vieille Levée.

POIS vaches de la Caroline—A vendre au magasin de W. DINN, 11, Commune. 8mai

CIGARES de la Havane—200,000 des meilleures fabriques et qualités assorties, à vendre par
B VALLS, 26, Commune

TABAC de la Havane—60 balles pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS,
8 mai 26, Commune.

CAFE DE LA HAVANE—70 sacs, à vendre par B VALLS, 26, Commune

AMANDES amères—500 livres, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

AMANDES douces écossées—120 caisses, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—250 caisses blanc et jaune, à vendre en magasin, par
B VALLS, 26, Commune

VIN DE JEREZ—10 barrillets de 16 gallons, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

HUILE DE PEPPERMINT—3 estagnons à vendre par B. VALLS, 26 Commune

RIZ de Charleston—75 boucauts, à vendre par B VALLS, 26, Commune.

BOTTES, Souliers et Brodequins—72 caisses, actuellement en débarquement de la barque John Benson, et à vendre par
G W DUNBAR,
8mai 30, rue de la Douane

HUILE Plagniol et Marcelin Sue—200 paniers de 12 bouteilles et 24 demi biles, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE,
1er mai 103, rue Royale.

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, aux Bourbon No. 118,
Ancien établissement de M. Brana, où il prendra en pension des chevaux et des voitures au remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. DUFFAU continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. 25 aout—1an

VOITURES.
LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures, dans le style le plus moderne—Cabriolets, Rockaways, Carioles, Bugrys, Wagons; le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireraient acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leur achat ailleurs.
A. E. CRANE, 66, St Charles,
19 déc—6m en face du Commercial Exchange

AUX MARITANS, &c.
CHAUX de Thomaston,
Ciment Romain et hydraulique;
Plâtre de Paris; Poil à plâtre;
Poussière de marbre;
Briques à feu anglaises, de Pittsburg et Pensacola;
Chaux pour sucre en boucauts et barils;
A vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co,
18mar 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité

FOIN—400 balles de Nord, en débarquement de la barque Tecumseh, à vendre par
J. W. [illegible]
[illegible]

☞ KING, 72, RUE GRAVIER,
SANS RESERVE,
IL SERA OFFERT EN VENTE
VINGT-SEPT COLIS DE
Marchandises sèches en consignation.
VENANT de recevoir des ordres positifs de clore trois envois de belles marchandises, les acheteurs sont prévenus, qu'il est positivement de leur intérêt de venir s'approvisionner immédiatement attendu que toutes marchandises qui seront invendues le 1er juin, seront envoyées à l'encan et vendues pour n'importe ce qu'elles rapporteront. Désirant même gagner la commission d'encan, nous ferons tous nos efforts pour vendre en magasin. Ce grand assortiment se compose en partie des articles suivants: Toiles d'Irlande et linons; toiles à draps, torchons, diapres, mouchoirs de batiste fil, diapre de Russie, linge de table damassé et en fil, mousseline française, anglaise, écossaise et américaine, dentelles et bordures entre deux et bordures de jaconat etc. coutils, nankins, cotonnades, gambroons, gingams, étoffes à moustiquaires, etc. etc.
Ombrelles, parasols, parapluies.
S'adresser à KING,
8 mai—6t 3ps 72 rue Gravier

A. BARRAUD,
COIFFEUR-PARFUMEUR,
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,
A l'honneur d'annoncer aux Dames et Messieurs que partant sous peu de jours pour France, il offre en vente au prix coûtant et même au-dessous, tous les objets ci-dessous mentionnés et reçus récemment de Paris. Il recommande sa parfumerie aux personnes qui en font usage comme véritable venant de France, de la maison Monpelas et autres. Il n'en fabrique aucunement en son établissement.
Nomenclature des Marchandises:
Lingerie pour dames et enfants, bonnets, cols, guimpes, mouchoirs batiste brodés et unis, bas de soie, et autres, jarretières, ombrelles, cravaches, fleurs pour mariées et pour bals, éventails, bijouterie, fantaisie, peignes jais, écaille, buffle, &c.
Objets pour Hommes:
Chemises toile fine et extra-fine, de coton et en couleur, foulards, cravattes, gants, bretelles, parapluies, cannes, cravaches, fouets de cabriolet, objets de fantaisie, cristaux, ornements de cheminée, dessus de toilette, vers d'eau, flacons, flacons de poche, boîtes à ouvrage; corbeilles pour mariage et pour baptême, boîtes à odeur, coffrets pour bijoux, peignes, brosses.
Parfumerie fine, extra fine, poupées, jouets d'enfants, cheveux pour nattes, perruques, toupets, &c. Messieurs les [illegible] trouveront chez lui un grand assortiment de tresses à perruques et raies de chair. 4 mai

LOUIS DELETRA, ex-député officier naval de la Douane, a l'honneur d'informer ses amis et les négociants importateurs en général qu'il a ouvert, rue de la Douane, encoignure Clinton, et en face de la Douane, un bureau de courtage et d'agence maritime et commerciale; il se chargera de toutes espèces d'affaires de douane, telles que: Entrées de marchandises d'importation, entrées de drawbacks, d'emmagasinage &c., entrées et expéditions de navires, règlements de réclamations avariées &c. L'expérience qu'il a acquise pendant [illegible] années consécutives d'emploi au département de la douane lui assurent, il ose l'espérer, le patronage de cette grande communauté commerciale, et il s'engage à justifier la confiance des personnes qui l'emploieront. 7 mai—30

Avis Maçonique.
LE nouveau Temple Maçonique, encoignure des rues Baronne et Perdido, sera dédié, avec les cérémonies d'usage, lundi 31 mai 1847.
Tous les Maçons réguliers sont invités à assister à cette solennité, dont un programme sera publié en temps convenable.
A. J. WILLIAMS } Comité
6 mai—19 W. H. HOWARD } d'arrangement.

Mme et M. Dufour,
CELEBRES phrénomanistes et phrénologistes, peuvent être consultés tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, rue DAUPHINE, No 161.
M. et Mme Dufour ayant depuis longues années pratiqué la science astrologique dans ses branches les plus essentielles, la physiognomie et la phrénologie, offrent leurs services au public. [illegible]
7mai

GRANDE SOIREE.
LES personnes invitées à la soirée de M. E. Boublanc qui aura lieu dans la Paroisse de Jefferson, samedi prochain le 15 courant, trouveront le bateau au Ferry de la 1re Municipalité, à leur disposition à [illegible] heures précises.
Passage—Une Piastre. 10mai—6t

PERDU.—Un billet souscrit par Etienne Carraby, à l'ordre et endossé par Joachim Courcelle, daté du 27 avril 1839, et payable le 1er novembre 1839. Celui qui peut l'avoir trouvé est prié de le rapporter aux soussignés, qui lui donneront une récompense convenable.
A. PARDO, encoignure Royale et Hôpital.
VICTOR ROUMAGE, 27, rue St Louis.
10 mai—3 Exéc. test. de L. B. Macarty.

A la grande variété.
49 et 50 rue de Chartres
COUTELLERIE à bon marché—Le soussigné a l'honneur d'informer le public, que désirant réduire son stock de coutellerie de famille, il vendra au prix coutant une grande quantité de couteaux fins et ordinaires, manches ivoire buffle et os, fourchettes à une et à deux branches, couteaux et fourchettes à découper de toute espèce, fourchettes et cuillères argent d'Allemagne, cuillères à café en bon plaqué.
10 mai B. PIFFET.

Quartier-Général,
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 26 avril 1847.
Ordre général No 4.
CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche 23 de mai prochain, à 9 heures précises du matin, sur la Place d'Armes, pour exercices et manœuvres et pour la 2me revue d'inspection régulière de l'année.
Chaque commandant de compagnie devra fournir à l'inspecteur de brigade, le major J. L. F. Chatry, un contrôle exact du nombre d'hommes présens à ladite revue.
La compagnie des chasseurs de 1814 et 1815, lieut. comm. Nicolas, devra se rendre sur la Place d'Armes une demi heure avant l'heure précitée, pour former la garde et garder les postes.
Le colonel Justin Dorel, commandant le régiment d'infanterie, le lieut. col. J. B. Vigtor, commandant les deux escadrons de cavalerie et le major Louis Gally, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brig.-General
20av J. A. NAUTRE, Aide-de-Camp.

JEUNE GARDE A CHEVAL

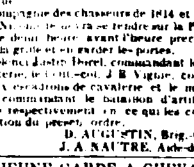

Il y aura comité jeudi prochain 13 du courant à 7 heures précises du soir, au lieu ordinaire des séances. Tous les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du capitaine.
CONSTANT BACON
Maréchal des logis chef
11mai

CAZADORES DE ORLEANS.

La Compañia se reunirá en Asemblea General el Miercoles 12 del corriente, a las 6 1/2 de la tarde, para la eleccion de cabos y sargentos, la reunion en el parage acostumbrado.
Se recomienda la mayor puntualidad á los miembros tanto activos como honorarios.
Nueva-Orleans, Mayo 8 de 1847.
De orden del Capitan,
10mayo JUAN J. RICO, Sargto. 2o.

L. BINOCHE,
DEVANT partir incessamment pour France, et ayant l'intention de renouveler entièrement son stock, a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans et les étrangers qu'il offre en vente toutes ses marchandises au PRIX COUTANT de France, dans son magasin à l'encoignure des rues Chartres et Bienville. 15mai—15

Cours de Dessin linéaire théorique et pratique.
M. COSNIER ouvrira, le 15 courant, un cours de dessin linéaire qui comprendra à la fois des leçons théoriques qu'il donnera de 7 à 8 heures 1/2 du soir, dans son office, passage de la Bourse, No 20, et des applications pratiques qu'il enseignera sur le terrain. 5 mai—15

Manufacture de Peintures, Vernis et Mastic, de la Nouvelle-Orléans.
LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à leurs habitans et autres, que la nouvelle machine qu'il leur fallait pour pouvoir répondre aux ordres qu'ils recevaient pour des peintures, &c., est actuellement complète, et que leurs machines à vapeur sont en pleine opération. Ils peuvent donc fournir de 5 à 30 tonneaux de peintures par jour. Elles sont garanties aussi excellentes, et à tout aussi bas prix que toutes celles qu'on importe ici. Les acheteurs pourront obtenir ces boîtes de couleurs et des paquets d'un livre et plus, en envoyant leurs ordres à la manufacture, encoignure des rues Henderson et Tchoupitoulas, ou au No 46, rue du Canal.
8 mai ROBERT CLANNON & CO.

EN débarquement du navire Robert Parker, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
20 barriques vin rouge St-Estèphe,
16 " " " St-Emilion,
20 " " " Queyries
FERBOS,
9av Encoignure Royale et Dumaine.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux:
3 demi pipes Eau-de-vie, 4me preuve, J. J. Dupuy,
5 quarts do do 4me do do
400 caisses St-Julien, avec capsules et étiquettes,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
7av 17 et 19, rue St-Louis.

EN débarquement du navire James Perkins, venant de Bordeaux:
36 barriques vin rouge Pauillac Medoc.
54 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par B TALAMON,
29 avril 190 rue Royale

VIN Rouge—200 barriques vin rouge qualité supérieure et marque Marseille, ayant droit au drawback, à vendre par P. P. CUSACHS,
4 mai Encoig. Condé et St-Philippe.

VIN Claret—72 barriques vin claret de St-Vincens, ayant droit au drawback, à vendre par P. P. CUSACHS,
4 mai Enc. Condé et St-Philippe.

BOUCHONS—72 balles, 15,000 chaque bouchons pointus veloutés extra-fins; 40 balles 15,000 chaque, bouchons pointus fins, 60 balles 15000 chaque bouchons droits, veloutés, extra-fins, ayant droit au drawback, à vendre par P. P. CUSACHS,
4 mai Encoig. Condé et St-Philippe.

SAFRAN—1 caisse 60 liv. safran Espagnol [illegible] à vendre par P. P. CUSACHS [illegible]
[illegible]

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
NOUVELLE-ORLEANS, 26 avril 1847.
LES actionnaires de cette institution sont par le présent notifiés d'avoir à se réunir au Bureau de la Banque, samedi, 29 mai prochain, de dix heures [illegible] à deux heures P. M., à l'effet d'élire trois [illegible], conformément à la troisième section d'un acte de la législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé "Acte à l'effet de [illegible] l'Etat [illegible] sur des banques hypothécaires."
H. GALLY,
[illegible] Président du bureau des commissaires

Terres dans la paroisse Concordia.
SECTIONS fractionnelles 5, 11, 12 et 13 dans le township No 4 Nord, rangée No [illegible], contenant ensemble 305 69/100 acres.
Sections fractionnelles Nos 7, 8, 9 et 10 dans le même township et rangée contenant ensemble 676 33/100 acres.
Sections fractionnelles Nos 20 et 21 dans le township No 3 Nord, rangée No 9 Est, contenant ensemble 339 [illegible]/100 acres.
Section No 18, dans le township No 4 Nord, rangée No 9 Est, contenant 273 67/100 acres.
La moitié indivise, partie ou moitié des sections fractionnelles Nos 1, 2 et 10 dans le township No 4 Nord, rangée No 9 Est, contenant ensemble 1190 [illegible]/100 acres, ensemble avec tous les droits, privilèges, coutumes, chemins, servitudes et appartenances sur les dites terres qui appartient ou en dépendent de quelque façon que ce soit.
La moitié indivise, partie ou moitié des sections fractionnelles Nos 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49 dans le township No 9 Nord, rangée No 9 Est, contenant par estimation 3,617 acres 56/100.
La moitié Est du quartier Nord-Ouest de la section No 42 dans le township No 9 Nord, rangée No 10 Est contenant 80 acres.
La moitié du quartier Nord-Ouest de la section No 44, dans le township No 9 Nord, rangée No 10 Est contenant 80 acres, ensemble avec tous les droits privilèges, coutumes, chemins, servitudes et appartenances sur les dites terres, qui leur appartiennent ou en dépendent de quelque façon que ce soit.
Les terres ci-dessus sont à vendre. On peut en voir le plan chez HEPBURN & TURPIN
27avril—1m 21 Vieille Levée

LOUIS DUPIERRIS invite ses amis et connaissances qui désirent du terreau ou du fumier, de s'adresser chez MM. Maury frères, forgerons, en coin Bourgogne et Hôpital.
DEPOT: Rue Annette, entre Urquhart et Morales.
27av—3m

INSTITUTION, rue Royale, No 241
D'APRES nombreuses sollicitations M. Malvez, dont on connaît l'habileté et le savoir, s'est décidé à fonder un établissement en ville. Les cours commencent à neuf heures du matin et se continuent jusqu'à trois ou six heures du soir, à la volonté des parents.
Prix—$4, 6, 8 ou 10, selon l'âge.
M. GUILMETTE,
4 mai Professeur d'Anglais.

A VENDRE
DEUX propriétés très bien situées dans la 1ère Municipalité, savoir:—Une très bonne maison, rue des Remparts, entre les rues Ste Anne et Orléans, face à la place du Cirque dite Congo, sous le No 174, briquetée entre poteaux, maison et cuisine, couvertes en ardoises, toujours très bien louée, sur un terrain mesurant 45 pieds [illegible] 2 lignes face à la rue des Remparts, sur 60 pieds 6 pouces de profondeur, mesure américaine.
Une autre très bonne maison, rue des Ursulines No 124, entre les rues Bourbon et Dauphine, bâtie entre poteaux, et une très grande cuisine en [illegible] cour, qui vient d'être recouverte à neuf ainsi que la maison, aussi très bien louée, sur un beau terrain mesurant, au pied français 30 pieds [illegible] pouces face à la rue des Ursulines, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Ces propriétés ne sont pas vendues à l'encan [illegible] 22 courant, elles seront positivement vendues à la vente qui aura lieu ce jour là à la Bourse St Louis, par MM. Abat & Dominguez, à qui on peut s'adresser, dans l'intervalle, pour les voir.
6 mai [illegible]

A LOUER.
Une maison de maître située à la Pointe Coupée, à environ six milles au dessus du Bayou Sara. La maison est composée de cinq appartements en parfait état, avec chambres pour domestiques, dépense, écurie en briques, remise, cour et un parc d'environ [illegible]. La maison est [illegible] située pour une école d'été, le terrain étant très élevé et bien [illegible]. S'adresser à Gérard & Ferrier à la Nouvelle-Orléans; ou à Valérien Ledoux à la Pointe Coupée.
[illegible] mai—15t

Nouveautés Littéraires.
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT
149, rue de Chartres.
REÇU par le navire Taglioni du Havre, les ouvrages suivants:
Grandville—Les Fleurs animées, 2 vol. reliés,
Sir Paul Robert—Causes politiques, 1 —
Chansons 1 —
Thiers—Révolution française, nouvelle édition, en 6 volumes, Ed. Charpentier,
Thiers—Histoire du Consulat et de l'Empire [illegible]
Dulaure—Histoire de la Bastille, suivie du Donjon de Vincennes,
Alvera—Prisons de Paris,
Bonjour et Musquet—Histoire d'Angleterre, 2 vol
Guerin—Navigateurs français.
Marins célèbres,
Fiesco—Biographie universelle,
Aimé Tardu—Education maternelle,
A. Souvestre—Le Monde tel qu'il sera,
E. Bridhuk—Le Secret de Rome
Du Mersan—Chansons et rondes enfantines, avec [illegible]
Chansons nationales et populaires de la France, 1 vol.

VIN BLANC—40 demi barriques Haut Sauterne à vendre par EUG. ROCHEREAU
17 et 19, St Louis.

VIN ROUGE—40 barriques St Julien,
[illegible]
à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co.
10mai 17 & 19, St Louis

MOUCHOIRS Pongee—3 caisses grande largeur à vendre par McDOWELL & PECK
10 mai 28, Douane

BRIN de Fil—Extra fin et bel ordinaire 4/4, à vendre par McDOWELL & PECK.
10 mai 28, Douane

MARCHANDISES américaines, pour les marchés mexicains.—En débarquement, un assortiment [illegible] à bas prix, des coutils bleus, toile [illegible] 3/4 et 7/8, à vendre par
McDOWELL & PECK.
10 mai 28 Douane

MARCHANDISES, en entrepôt à la Douane.
Platilles 3/4, 7/8 et 4/4; bretagnes 7/8 et 4/4; coupons 7/8 et 4/4; arabias à couleur, creas à la [illegible] listados; coutils [illegible], mouchoirs [illegible] tout ayant droit au drawback, à vendre par
McDOWELL & PECK
10 mai 28, Douane

VIN rouge et blanc, en débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux,
30 barils vin blanc Haut Sauterne,
30 do do Haut Barsac,
16 barriques vin rouge Montferrand,
16 do do Macau Médoc, à vendre par B. TALAMON,
10 mai 192, rue Royale

CHANVRE—149 balles chanvre de Sisal, en débarquement de la goélette Aguacendo.
Chapeaux—65 chapeaux de Campêche.
Hamacs—200 hamacs, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.
10 mai 54, Vieille Levée

FIL, patenté—5 caisses fil patenté, blanc et [illegible] assortis, à vendre par
McDOWELL & PECK
10mai 28, Douane

VIEUX COGNAC SUPERIEUR—Constamment un assortiment complet des marques bien connues, Castillon, Fs. Godard, &c—1825 et 1835 [illegible]
EUGENE ROCHEREAU & Co.
10mai 17 et 19, St Louis

VINS VIEUX en caisses—160 caisses des meilleurs Château Laffite, Château Léoville, St J[illegible] &c. &c., à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
10mai 17 et 19, St Louis

SARDINES A L'HUILE—En demi, tiers et quarts de boîtes, des marques Philippe et Canaud, Colin et Martin, A. Cazalis, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
10mai 17 et 19, St Louis

CONSERVES alimentaires—En débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux:
196 bottes champignons; 200 demi do do
100 demi-boîtes truffes, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.
10 mai 17 & 19, St Louis

EN débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux:
50 barriques vin rouge Montferrand,
6 do do Queyries;
16 do vin blanc Barsac;
22 do do Haut Sauterne
100 barils vin blanc Barsac;
25 demi pipes Cognac Dussault;
Et en magasin:
100 barriques vin rouge différentes marques, à vendre par D. LANATA,
10 mai 9 rue Jefferson

EN débarquement du navire Lorena, du Havre:
20 caisses fromage de Hollande, à vendre par
10 mai D. LANATA, 9 rue Jefferson

Bureau pour la Vente de propriétés
H. MOELLHAUSEN.
Allée de l'Arcade de Banks, No 7.
ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.
Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, pourront trouver ce qu'il leur faut sans charge. M. Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.
9 fév—1F

A vendre en débarquement du navire Mary Pau[illegible], de Marseille,
50 quintaux Amandes de Provence,
100 caisses [illegible] assorties,
80 do anchois à l'huile, thon mariné, olives, câpres, olives [illegible], cornichons et anchois en saumure, MARTIAL PEYRET & C.
25fév 47, rue St Louis

AVIS—Conformément à la vingt-sixième section d'un acte du 14 mars 1842, relatif à la liquidation des Banques, toutes personnes ayant des réclamations contre la Banque des Négociants de la Nouvelle-Orléans, sont requises de les présenter aux commissaires, au No 55, rue du Canal, pour en obtenir le paiement.
JOHN CALHOUN,
PETER CONREY Jor,
ROBERT COPELAND
29[illegible]—3m

SUCRE DE LA HAVANE—216 caisses, blanc [illegible]; vin de Catalogne—77 demi pipes; olives—110 barillets olives de Malaga; mousse—10 balles, en bon ordre; eau-de-vie de Catalogne—16 caisses [illegible] 4 boucauts [illegible] Havane, à vendre par HEPBURN & TURPIN
16 mai 31, Vieille Levée

VANILLE—Une caisse vanille, reçue et à vendre par HEPBURN & TURPIN
8av 31, Vieille Levée

VIN de Catalogne—30 pipes vin de Catalogne, 10 demi pipes [illegible] à vendre par HEPBURN & TURPIN,
[illegible] 31, Vieille Levée

SARDINES—3 caisses grandes marques en débarquement par le brick Orleans, de la Havane [illegible] W. H. SIMMONS
44 Poydras
[illegible]